



Renseignement postal sur une déclaration d'impôt.

Par **Bridget**, le **10/01/2010** à **15:25**

Bonjour, nous avons déménagé il y a un an et fait un changement d'adresse à la poste. J'aimerais savoir si je suis obligé de donner ma nouvelle adresse à mon ex pour sa déclaration d'impôt 2010 sachant qu'il verse une pension alimentaire. Je vous remercie d'avance. Salutation

Par **chris_ldv**, le **10/01/2010** à **15:56**

Bonjour, A priori votre ex-mari peut se limiter à mentionner votre identité en qualité de bénéficiaire de la pension alimentaire (nom, prénom, date et lieu de naissance). Maintenant les services fiscaux peuvent se montrer suspicieux et suspecter que vous ne voulez pas indiquer votre adresse pour ne pas déclarer la pension alimentaire versée par votre ex-époux: indiquez dans ce cas à votre ex-époux les coordonnées de votre avocat qui sera à même de renseigner les services fiscaux en préservant le caractère confidentiel de votre adresse. Salutations,

Par **Bridget**, le **10/01/2010** à **16:53**

bonjour la pension alimentaire en question est celle de notre fils et les services d'impôts peuvent constater que je déclare cette pension depuis quatorze ans quand pensez-vous. Salutation.

Par **Marion2**, le 10/01/2010 à 17:00

Bonjour,rnrnSans parler des impôts, vous devez donner votre nouvelle adresse à votre ex dans la mesure où vous avez un enfant en commun.rnrnCordialement.

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 17:22

bonjour.rnmon fils est majeur il a vingt et un ans et ne vois pas sont père depuis l ages de dix huit ans.rnquand pensez vous .rnsalutation

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 18:22

le dernier message et suite a notre derniere correspondance cet a dire dois je donner ma nouvelle adresse a mon ex pour sa déclaration 2010

Par **Marion2**, le 10/01/2010 à 18:58

Comment se fait-il que ce soit vous qui perceviez encore la pension alimentaire et non votre fils ?

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 20:03

suite rnmon fils suis des études, et vit a la maisons .tout ses frais sont a ma charges voiture assurance études vêtements loisirs vacances ect je vis seul et donc un salaire mon fils recois sa pension qui me reverse esce un délit.rnsalutation